



JURISADOM

DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE REMUNERATION



Public Visé :

Dirigeant, DRH, RRH

Prérequis :

Connaissances en droit du travail

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Appréhender tous les mécanismes de la rémunération et les leviers de motivation du salarié.
Mettre en œuvre une politique de rémunération attractive et incitative pour les salariés.
Communiquer efficacement sur la thématique des rémunérations et des avantages sociaux.

Durée : 2 jours (14h)

Période : Toute au long de l'année

Horaires : A définir avec le client

PROGRAMME

Auditer ses pratiques salariales et son système de rémunération

Composantes de la rémunération dans son entreprise : salaires de base, périphériques...
Obligations légales, conventionnelles et usuelles en matière de rémunération
Définir les objectifs de sa politique et de sa stratégie de rémunération

Optimiser sa politique salariale

Évaluer les postes - Formaliser ou modifier une classification des postes
Établir une grille de salaire et en faire l'étude
Construire une matrice d'augmentation de salaire et son budget
Prendre en compte la partie rémunération dans la Négociation Annuelle Obligatoire

Flexibilité et individualisation des rémunérations

Mettre en place un système de part variable individuelle (primes, commissions, bonus)
Le Management sur objectifs : rémunérer la performance des cadres
Rémunération variable des commerciaux : faire le design d'un plan de vente
Prime variable collective versus intéressement
Instituer de la reconnaissance : quel système et quelle communication ?

L'épargne salariale : outil indispensable de la politique de rémunération ?

Participation, intéressement, PEE/PERCO...
Rentabilité fiscale et sociale de l'épargne salariale
Avantages sociaux (avantages en nature, mutuelle, prévoyance...)

Adapter sa stratégie de rémunération en cas de besoin

Tendances actuelles et pratiques concurrentielles
Définir sa politique de rémunération dans un contexte économique et social spécifique
Rôle, pouvoirs d'intervention et de décision vis à vis du comité exécutif

Communiquer sur sa politique de rémunération

Bulletin de paie et Bilan Social Individuel (BSI)
L'entretien de rémunération

Les plus JURISADOM : Formation concrète construite sur la pratique et les situations concrètes rencontrées par VOTRE entreprise.

Modalité : Présentiel intra entreprise

Rythme : Continu

Lieu : Sur site Client

Coût de la formation

900 Euros Nets de Taxes/ jour formation

Formatrice diplômée, spécialisée en droit du travail et RH

Moyens pédagogiques

Remise d'un support et accès à un espace pédagogique en ligne

Pédagogie active et participative

Suivi d'exécution

Signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Salle de formation équipée

Méthodes d'Evaluation

Evaluation à chaud et à froid à 45 jours

Questionnaire de satisfaction et une attestation individuelle de formation

Renseignements

Me Christelle CHAPUIS

4 rue Marconi 57000 METZ

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

JURISADOM

SASU au capital de 6000€

Siren : 804 359 131

Déclaration d'activité : 41570342857

Code NAF : 8559A